

Conseil canadien des archives
Programme national de développement des archives
Plan d'affaires 2006-2007

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Programme national de développement des archives (PNDA) est un programme du gouvernement du Canada, conçu pour aider les services d'archives du Canada à mieux préserver et rendre accessibles les documents d'archives, au bénéfice de tous les Canadiens. Ce programme est administré par Bibliothèque et Archives Canada et livré par l'intermédiaire du Conseil canadien des archives (CCA); il vise à soutenir des projets archivistiques qui aident les services d'archives à réaliser des activités ayant un effet immédiat sur la reconnaissance et l'utilisation des archives, et à développer leurs capacités à produire de telles activités dans les années à venir. Dans ce contexte, le plan d'affaires 2006-2007 du CCA pour le PNDA propose une large gamme d'activités et de services ayant pour but de favoriser le développement des institutions et des organisations d'archives, et de gérer efficacement l'aide financière accordée pour des projets archivistiques. En cette première année du PNDA, des efforts particuliers seront consacrés pour bien expliquer le programme et ses différentes composantes à la communauté archivistique, et pour concevoir de nouveaux processus et documents d'accompagnement afin de respecter les exigences en matière de reddition de comptes. Le plan d'affaires du CCA vise à soutenir les organisations archivistiques, afin d'améliorer considérablement l'accès des Canadiens aux documents d'archives. Toutes les activités du CCA sont orientées vers l'atteinte des cinq objectifs du PNDA :

- augmenter l'accès au patrimoine archivistique du Canada par le biais du catalogue national;
- faire mieux connaître le patrimoine archivistique du Canada et augmenter son utilisation;
- augmenter la représentation, dans le patrimoine archivistique du Canada, des peuples autochtones et des groupes ethnoculturels sous-représentés;
- augmenter la capacité des réseaux archivistiques à entreprendre des activités stratégiques et de développement;
- augmenter la capacité des institutions d'archives à préserver le patrimoine archivistique du Canada.

Ces objectifs seront poursuivis en contribuant financièrement à des projets présentés par des institutions d'archives, des conseils ou des associations, et en soutenant le Conseil canadien des archives et les activités qu'il réalise en vue de favoriser le développement du réseau archivistique.

2. DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Les activités que le CCA entreprendra cette année soutiendront les premier, deuxième, quatrième et cinquième objectifs du PNDA; ces activités sont présentées ci-dessous par objectif. Les produits réalisés et les résultats attendus de chaque activité sont également décrits.

Augmenter l'accès au patrimoine archivistique par le biais du catalogue national

► **Activité :**

Réaliser une enquête auprès des services d'archives concernant leurs fonds et collections, ainsi que leur participation au catalogue national.

Produit :

Rapport sur l'état des travaux et sur les facteurs influençant la participation au catalogue national.

Résultat :

Il sera plus facile d'établir une planification stratégique pour le PNDA dans les années à venir.

► **Activité :**

Mettre sur pied un groupe de travail technique qui évaluera l'efficacité avec laquelle les contenus sont versés dans le catalogue national, et qui examinera différents moyens pour améliorer ce processus.

Produit :

Rapport et recommandations sur l'évolution future et le fonctionnement du catalogue national.

Résultat :

Les services d'archives sont davantage en mesure de participer au catalogue national et le public a un meilleur accès à son contenu.

► **Activité :**

Maintenir l'accès au catalogue national et fournir des services à ses utilisateurs.

Produit :

Un site web fiable, bien entretenu et mis à jour régulièrement.

Résultat :

Le public a accès au contenu du catalogue national.

► **Activité :**

Identifier le contenu relatif aux Autochtones dans le catalogue national.

Produit :

Mesure de base établie pour les futures évaluations de performance.

Résultat :

Une meilleure capacité de rendre compte des résultats du programme. Il est possible de planifier des projets visant l'atteinte de cet objectif.

Faire mieux connaître le patrimoine archivistique du Canada et augmenter son utilisation

► **Activité :**

Planifier et organiser une conférence visant à faire mieux connaître les archives.

Produit :

La conférence *Les archives et vous 2006* tenue à Calgary.

Résultat :

Le public a l'occasion d'en apprendre davantage sur les archives et leur utilisation.

► **Activité :**

Identifier les salons et conférences où le CCA pourrait se rendre, et planifier sa participation à certains d'entre eux.

Produit :

Présence du CCA à différents salons et conférences.

Résultat :

Divers groupes d'intérêt découvrent les archives et leur pertinence par rapport aux préoccupations et initiatives locales.

► **Activité :**

Défendre les intérêts des archives.

Produit :

Le CCA fait des représentations auprès de ministres et de comités parlementaires. La communauté archivistique transmet des informations aux décideurs à propos des archives.

Résultat :

Les parlementaires sont mieux informés pour prendre leurs décisions et les décideurs sont davantage sensibilisés aux archives.

► **Activité :**

Examiner l'utilisation par le public des numériseurs et autres technologies dans les services d'archives.

Produit :

Lignes directrices à l'intention des services d'archives, visant l'utilisation sécuritaire et adéquate, par les usagers, de différentes technologies.

Résultat :

Les services d'archives sont mieux outillés pour répondre aux besoins des usagers et garantir une utilisation adéquate des appareils de numérisation et autres nouvelles technologies.

Augmenter la capacité des réseaux archivistiques à entreprendre des activités stratégiques et de développement

► **Activité :**

Concevoir une session de formation pour les conseillers en archivistique.

Produit :

Une session de formation a eu lieu; elle a porté sur les meilleures pratiques et favorisé les échanges d'informations entre participants.

Résultat :

Les conseillers sont mieux outillés pour donner de la formation et contribuer aux objectifs du programme.

► **Activité :**

Préparer des rapports sur les RDDA2, le manuel sur le droit d'auteur et la banque de données sur les normes archivistiques.

Produit :

De nouveaux outils pour renforcer la pratique archivistique.

Résultat :

Les services d'archives sont mieux préparés pour participer aux systèmes d'information à l'échelle nationale et internationale.

► **Activité :**

Planifier et mettre en œuvre des mesures de soutien au Conseil national d'évaluation des archives (CNÉA).

Produit :

Services du CNÉA normalisés et plus facilement accessibles aux institutions d'archives.

Résultat :

Les donateurs de biens culturels sont en mesure d'obtenir des reçus pour fins d'impôt en échange de leurs dons à des services d'archives canadiens.

► **Activité :**

Gérer des outils de communication pour la communauté archivistique.

Produit :

La liste de discussion Arcan-L, les bulletins et les sites web provinciaux sont des sources d'information efficaces pour les archivistes et les services d'archives.

Résultat :

Les archivistes peuvent obtenir les informations les plus récentes et être reliés à un réseau national.

► **Activité :**

Soutenir l'organisation et le déroulement des réunions du Comité de direction, des autres comités et de l'Assemblée générale du CCA.

Produit :

Le Comité de direction, les comités et l'Assemblée générale utilisent efficacement leur temps de réunion.

Résultat :

Le CCA est en mesure de gérer ses affaires, de réaliser des projets et d'entreprendre de nouvelles initiatives.

► **Activité :**

Rencontrer les représentants des conseils provinciaux et territoriaux afin d'examiner le fonctionnement du PNDA durant sa première année d'existence et recommander des ajustements au besoin.

Produit :

Rapport sur les progrès accomplis en vue d'aligner les projets archivistiques sur les objectifs du PNDA.

Résultat :

Le CCA conseille BAC d'une manière efficace, en s'appuyant sur des données recueillies à l'échelle nationale; les conseils et les services d'archives du pays sont mieux informés et participent mieux.

► **Activité :**

Contribuer à l'établissement de mesures de performance pour le PNDA.

Produit :

Des progrès sont accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre de procédures pour recueillir des données de base pour le PNDA.

Résultat :

Le PNDA produit des données pour la gestion du programme et les évaluations.

► **Activité :**

Examiner les besoins en formation afin d'assurer la relève du personnel dans les établissements d'archives.

Produit :

Rapport sur les besoins en formation.

Résultat :

Les établissements et les organisations d'archives sont capables d'élaborer des stratégies pour fonctionner de manière efficace.

► **Activité :**

Identifier des occasions d'activités et de projets complémentaires qui contribueront aux objectifs du PNDA.

Produit :

Activités alignées sur les objectifs du PNDA et sources de financement identifiées.

Résultat :

Atteinte plus rapide des objectifs du PNDA et planification supplémentaire.

► **Activité :**

Représenter la communauté archivistique canadienne sur différents projets menés par des organismes sans but lucratif et des organisations vouées au patrimoine.

Produit :

Partage d'information et collaboration accrue avec d'autres organismes reliés au patrimoine, sur la base du cas par cas.

Résultat :

Une meilleure visibilité pour la communauté archivistique et des alliances stratégiques renforcées au bénéfice de l'ensemble du secteur du patrimoine.

Augmenter la capacité des institutions d'archives à préserver le patrimoine archivistique du Canada

▶ **Activité :**

Examen des méthodologies employées pour l'évaluation globale des conditions de conservation.

Produit :

Outil commun mis à jour pour l'évaluation globale.

Résultat :

Des données comparables sont maintenant disponibles pour l'établissement des priorités.

▶ **Activité :**

Réaliser une étude sur le financement des activités de préservation des fonds et collections d'archives.

Produit :

Guide sur le financement à l'intention de la communauté archivistique.

Résultat :

Les services d'archives sont mieux outillés pour solliciter du financement externe pour leurs activités de préservation.

▶ **Activité :**

Identifier une méthodologie de cueillette d'indicateurs de performance pour des objectifs en matière de préservation.

Produit :

Une procédure a été choisie pour la cueillette de données de base.

Résultat :

Des progrès peuvent être accomplis dans l'atteinte de l'objectif lié à la préservation.

3. ADMINISTRATION DU FINANCEMENT DES PROJETS ARCHIVISTIQUES

► **Activité** :

Sélection des demandes d'aide financière pour des projets archivistiques.

Produit :

Recommandations transmises à BAC.

Résultat :

L'aide financière pour des projets archivistiques est allouée selon un processus transparent et efficace.

► **Activité** :

Administrer le programme, notamment les accords de contribution avec les bénéficiaires de l'aide financière, distribuer les subventions, suivre l'évolution des projets et gérer les rapports d'activités et les rapports financiers.

Produit :

Des accords de contribution signés, un rapport sur la mise à jour des sites web du CCA et des conseils provinciaux et territoriaux en soutien au PNDA, de nouveaux processus de travail et de nouvelles bases de données.

Résultat :

Une administration des subventions du PNDA responsable.

► **Activité** :

Ajuster ou élaborer des processus financiers et administratifs, de la documentation et des systèmes pour administrer le nouveau programme.

Produit :

Documentation, nouveaux processus de travail et nouvelles bases de données.

Résultat :

Le programme peut être géré conformément à la Politique sur les paiements de transfert.

► **Activité** :

Analyser l'alignement des projets 2006-2007 sur les objectifs du programme et les indicateurs.

Produit :

Conseils à BAC sur des corrections à apporter au programme en cours de route.

Résultat :

Utilisation efficace des fonds publics afin de mieux progresser vers l'atteinte des objectifs du programme.